COMM(24)02777 10/10/2024

Déclaration conjointe

**L'accord commercial entre l'UE et le Mercosur suscite de vives inquiétudes : Une réaction urgente est nécessaire pour protéger la chaîne agroalimentaire de l'UE**

**Alors que les discussions sur l'accord commercial UE-Mercosur ont repris du 7 au 9 octobre à Brasilia, nos secteurs réaffirment une fois de plus leur forte opposition à l'accord, en soulignant ses répercussions potentielles sur la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire de l'UE.**

Depuis 2019, la Commission européenne a introduit des textes législatifs importants dans le cadre du pacte vert européen, tels que le train de mesures « Ajustement à l’objectif 55 », la loi sur la restauration de la nature, la directive sur les émissions industrielles et d'autres en cours d'élaboration. Ces initiatives, qui ont un impact sur l'avenir de l'agriculture européenne, ne garantissent pas la réciprocité avec nos partenaires commerciaux ni la cohérence entre les politiques internes et externes. Cela crée un déséquilibre, donnant aux concurrents dont la réglementation environnementale est moins stricte un avantage déloyal sur le marché.

Même avec un instrument de durabilité supplémentaire, dont les détails restent vagues, il est clair que les pays du Mercosur ne sont pas en mesure d'adopter des normes similaires à celles imposées aux agriculteurs européens. Nous ne pouvons accepter un accord qui pénalise les producteurs de l'UE pour avoir respecté ces normes, tout en autorisant les importations en provenance de pays qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences.

En outre, cet accord risque de favoriser le commerce de produits associés à la dégradation de l'environnement et à la perte de biodiversité dans les pays du Mercosur, en particulier au Brésil. Les conséquences pourraient être dévastatrices pour notre environnement et notre agriculture. De surcroit, nous devons tenir compte des implications pour le bien-être des animaux, car les normes appliquées dans les pays du Mercosur ne sont pas alignées sur celles de l'UE, ce qui pourrait compromettre nos efforts pour promouvoir le traitement éthique des animaux.

En outre, l'accord pourrait raviver les protestations des agriculteurs à travers l'Europe, en particulier en ce qui concerne les produits sensibles qui sont vitaux pour les secteurs agricoles locaux. En effet, nos secteurs sont déjà confrontés à de nombreuses incertitudes. La guerre en cours en Ukraine a entraîné une augmentation des importations de produits ukrainiens, associée à un niveau élevé et préoccupant des coûts de l'énergie et des engrais. L'ajout de l'accord UE-Mercosur dans ce contexte exacerberait ces désavantages concurrentiels sans fournir de garanties tangibles de progrès en matière de durabilité.

Enfin, le dialogue stratégique a conclu que « la Commission européenne doit mieux reconnaître la pertinence stratégique de l'agriculture et des produits alimentaires dans les négociations commerciales, entreprendre un examen complet de ses stratégies de négociation et revoir sa méthode d'évaluation d'impact avant les négociations commerciales ». Le mandat utilisé dans ces négociations remonte au siècle dernier (1999), tandis que les concessions sur les questions sensibles ont été décidées avant la pandémie de Covid 19, la guerre en Ukraine et son adhésion potentielle à l'UE.

La conclusion d'un tel accord irait donc à l'encontre de l'esprit du dialogue stratégique sur les négociations commerciales et enverrait un message terrible à la communauté agroalimentaire au début du nouveau mandat de Mme von Der Leyen.

Au nom des associations suivantes :

**AVEC –** Association européenne des transformateurs et négociants de volaille

**CEFS** - Comité européen des fabricants de sucre

**CEPM** - Confédération européenne des producteurs de maïs

**CIBE** - Confédération internationale des betteraviers européens

**COPA-COGECA -** La voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l’Union européenne

**EUWEP -** l’Union européenne du commerce de gros des œufs, produits d'œufs, volaille et gibier

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Birthe Steenberg** - Secretary General AVEC׀ELPHA׀EPB +32 492 10 75 71 [bs@avec-poultry.eu](mailto:bs@avec-poultry.eu)

**Catherine Jaworowska**- Communications & Social Affairs Officer CEFS +32 2 774 51 07 [catherine.jaworowska@cefs.org](mailto:catherine.jaworowska@cefs.org)

**Arthur Boy** - Policy Advisor for economic affairs CEPM [arthur.boy@agpm.com](mailto:arthur.boy@agpm.com) +33 6 79 05 78 31

**Elisabeth Lacoste** – Director CIBE +32 2 50 46 091 [elisabeth.lacoste@cibe-europe.eu](mailto:elisabeth.lacoste@cibe-europe.eu)

**Ksenija Simovic** - Senior Policy Advisor COPA-COGECA +32 473 66 30 71 [ksenija.simovic@copa-cogeca.eu](mailto:ksenija.simovic@copa-cogeca.eu)

**Clara Hagen** - Secretary General EUWEP +31 30 637 8844 [Clara.Hagen@euwep.org](mailto:Clara.Hagen@euwep.org)